

Réaménagement de la rue de la Joconde

Activité de participation active – Atelier participatif

Dialogue citoyen en format hybride pour présenter les différents scénarios de modification des conditions de circulation aux citoyens

Date et heure

Le mercredi 14 décembre 2022, 19 h

Lieu

En salle : centre culturel Georges-Dor, 3490, route de l'Aéroport, salle RC-19

En ligne : rencontre par visioconférence (Zoom)

Déroulement de l'activité

1. Accueil et présentation des intervenants.
2. Présentation du déroulement.
3. Mention que l'activité est tenue en amont d'une éventuelle demande de modification à la réglementation d'urbanisme.
4. Présentation des moyens utilisés pour informer le public de l'atelier participatif.
5. Présentation du projet par le promoteur.
6. Présentation du contexte réglementaire par la personne-ressource de la Ville.
7. Mention que les documents présentés seront rendus disponibles en ligne.
8. Période d'échanges en sous-groupes.
9. Partage et synthèse des discussion en grand groupe.
10. Rappel des prochaines étapes dans le cas d'une demande de modification à la réglementation d'urbanisme.

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de La Haute-Saint-Charles, quartier Val-Bélair.

Description du projet

Des enjeux de circulation et de sécurité routière ont été observés sur la rue de la Joconde, située dans le quartier de Val-Bélair, entre l'avenue Industrielle et de boulevard Pie-XI Sud.

Le Service du transport et de la mobilité intelligente de la Ville de Québec souhaite discuter de différents scénarios d'aménagement avec les résidants du secteur dans le cadre d'un atelier d'échanges. Les propositions ont pour objectif d'améliorer le confort et le sentiment de sécurité des usagers.

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=456>

Participation

Animation de la rencontre

- M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Animation du groupe en ligne

- M. Mohamed Ali Helioui, conseiller en développement organisationnel, Service de l'interaction citoyenne

Conseillère municipale

- M^{me} Bianca Dussault, conseillère municipale du district de Val-Bélair

Personnel de la Ville, représentants du projet de réaménagement

- M^{me} Carolyne Larouche, directrice de division, Service du transport et mobilité intelligente
- M. Daniel Cimon, technicien à la circulation, Service du transport et mobilité intelligente

Nombre de participants

- 15 participants, dont 4 en ligne
- 103 avis distribués aux citoyens de la rue de la Joconde, et ceux résidant aux intersections de celle-ci avec le boulevard Pie-XI Sud et de l'avenue Industrielle
- Atelier tenu dans le cadre d'une assemblée ordinaire du conseil de quartier de Val-Bélair. Invitation aux abonnés de la liste d'envoi du conseil de quartier.
- 3 sous-groupes animés par l'équipe du Service de l'interaction citoyenne, dont un en ligne.

Faits saillants – discussion en plénière

Questions posées aux participants lors des sous-groupes

1. Quel scénario vous semble le plus intéressant et pourquoi?
2. Quel scénario vous semble le moins intéressant et pourquoi?
3. Y a-t-il des éléments qui n'ont pas été considérés dans les scénarios présentés que vous souhaiteriez inclure dans le projet de modification des conditions de circulation?

Résumé des scénarios proposés

Résumé nb de véhicules en moins sur 405 véhicules en transit au total sur 2 heures de pointe par jour

Option 1 (2 interdictions de tourner)



En moins : 204 véhicules (57 %)

Option 2 (3 interdictions de tourner)



En moins : 216 véhicules (60 %)

Option 3 (sens unique vers le nord)



En moins : 173 véhicules (48 %)

Option 4 (sens unique vers le sud)



En moins : 168 véhicules (52 %)

Sous-groupe	Préoccupations formulées
<p>1 (en salle)</p>	<p>Scénario le plus intéressant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le scénario le plus intéressant est le deuxième. • Les heures d'interdiction concordent avec les moments les plus problématiques. • Sensibilité quant à l'impact de cette modification sur les résidants de la rue de la Joconde. • Cela nécessiterait une présence policière importante pour s'assurer du respect de cette nouvelle signalisation. <p>Scénario le moins intéressant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le scénario le moins intéressant est le premier. • Scénario jugé insatisfaisant. On favoriserait un sens unique plutôt que ces simples interdictions. <p>Éléments environnants à considérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intérêt pour panneaux d'arrêts à l'intersection de la rue de la Joconde et de l'avenue Industrielle. • Intérêt pour une voie de contournement dans le prolongement de la rue des Affaires, étant donné le développement résidentiel sur le boulevard Pie-XI Sud. • Ajout d'infrastructures cyclo-piétonnières.
<p>2 (MohamedAli Helioui)</p>	<p>Scénario le plus intéressant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le scénario le plus intéressant est le premier. • Importance des actions de sensibilisation pour faire respecter la nouvelle réglementation. • À noter, plusieurs résidants stationnent leur voiture dans la rue en période estivale afin d'utiliser leur allée autrement (exemple :stationnement de vélos). Il serait intéressant de sensibiliser les résidants à stationner leurs véhicules dans les allées afin de favoriser une meilleure visibilité dans la rue, notamment pour les jeunes cyclistes à vélo. • Approfondir l'analyse concernant les heures de pointe du soir. <p>Scénario le moins intéressant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le scénario le moins intéressant est le deuxième (en plus des scénarios 3 et 4 qui ne sont pas recommandés). • Limite les accès et impose des détours aux automobilistes. • Encombre davantage l'intersection. • Risque d'augmenter la vitesse pratiquée par les automobilistes et ainsi augmenter les risques d'accidents.

Sous-groupe	Préoccupations formulées
	<p>Éléments environnants à considérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagements cyclo-piétonniers. • Réaménagement de l'intersection du boulevard Pie-XI Sud et de l'avenue Industrielle (voie à droite). • Réserver une voie pour tourner. • Interdire le stationnement dans la courbe et près des boîtes aux lettres. • Préciser qu'il s'agit d'un projet pilote et assurer un suivi des actions.
<p>3 (En salle)</p>	<p>Scénario le plus intéressant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucun des scénarios proposés (trop d'inconvénients pour les résidents de la rue de la Joconde) <p>Scénario le moins intéressant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les numéros 3 et 4 (trop d'inconvénients pour les résidents de la rue de la Joconde). <p>Éléments environnants à considérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stationnement sur rue en alternance. • Limiter à 10 minutes le stationnement près des boîtes aux lettres. • Interdiction de stationner dans les courbes. • Ajout d'un trottoir d'un côté de la rue. • Ajout d'un feu de circulation à l'intersection de la rue de la Joconde et de l'avenue Industrielle. • Ajout d'une vignette pour autoriser le stationnement dans la rue de la Joconde. • Ajout d'une voie pour tourner à droite sur le boulevard Pie-XI Nord et Sud. • Modification des horaires pour les interdictions de tourner dans la rue de la Joconde (scénarios 1 et 2) : <ul style="list-style-type: none"> ○ 6 h à 9 h le matin ○ 16 h à 18 h le soir • En somme, l'enjeu de la sécurité routière est plus important que celui de la circulation de transit.

Réalisation du rapport

Date

Le 13 janvier 2023

Réalisé par

M^{me} Dominique Gagnon, conseillère en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne